REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple - un but- une foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES FINANCEMENTS VERTS ET DES PARTENARITAS

PAGE SENEGAL : PLAN DE DURABILITE DES ACQUIS EN ECONOMIE VERTE

Table des matières

INTRODUCTION 2

I- LES ACQUIS DE LA COOPERATION PAGE AU SENEGAL 3

1.1. Outcome 1 : Le Sénégal a renforcé et intégré les objectifs de l'économie verte inclusive (IGE) dans la planification du développement économique sur la base des ODD grâce à une collaboration multi-acteurs 3

Critère de durabilité 1 : La stratégie nationale de développement a été recadrée conformément aux priorités générales de l'EVI et des ODD 3

1.2. Outcome 2 : Le Sénégal a mis en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées sur des preuves en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive 7

Critère de durabilité 3 : Les capacités de mise en œuvre des politiques d'EVI dans tous les secteurs ont été développées et les capacités d'analyse ont été renforcées 7

1.3. Outcome 3 : Le Sénégal a renforcé les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte 10

Critère de durabilité 2 : Un mécanisme national efficace de coordination de l'EVI est mis en place 10

Critère de durabilité 4 : D'autres possibilités de financement ont été identifiées et soutenues par des acteurs nationaux et internationaux, et en particulier par les marchés financiers nationaux, les institutions financières et les marchés internationaux des capitaux 13

Critère de durabilité 5 : Les éléments fondamentaux de l'IGE sont intégrés dans les programmes de formation dispensés par les institutions nationales 14

II. POURSUITE DES ACTIONS INITIEES PAR LA PLATEFORME NATIONALE SUR L'ECONOMIE VERTE 15

III. LA PERSPECTIVE DU DIALOGUE SOCIALE POUR ASSURER LA TRANSITION VERTE INCLUSIVE 22

Conclusion 24

INTRODUCTION

La reconnaissance de l'économie verte comme une voie privilégiée d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), place sa promotion dans l'agenda de développement de nombreux Etats. Dans cette dynamique les Nations Unies ont mis en place l'initiative PAGE (Partnership for Action on Green Economy), initiative qui accompagne les États à recadrer les politiques et pratiques économiques autour de la durabilité pour favoriser la croissance économique, créer des revenus et des emplois, réduire la pauvreté et les inégalités, et réduire les nuisances sur l'environnement. Pour ce faire, PAGE s'appuie sur l'expertise et le réseau de cinq agences des Nations Unies à savoir le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), pour accompagner les Etats dans leur dynamique de transition.

Le Sénégal, à l'instar de nombreux Etats a manifesté sa volonté d'amorcer sa transition vers une économie verte inclusive. Dans cette logique, le Pays a adhéré à l'initiative PAGE en 2014 afin de faire de l'économie verte un des leviers de son développement. Au cours de la même année le Sénégal a adopté le Plan Sénégal Émergent comme modèle de développement, conçu pour accélérer la croissance et lancer le Pays sur les rails de l'émergence. L'intervention de PAGE, s'est donc adossée à ce cadre de référence, dont deux de ses trois composantes, possèdent une pertinence particulière dans le cadre d'une transition vers l'économie verte (la composante « transformation structurelle de l'économie et de la croissance » et la composante « capitale humain, protection sociale et développement durable »). Dans la même dynamique, le pays a institutionnalisé la tenue annuelle de la Conférence nationale sur le Développement durable dont la première édition qui s'est tenue en 2015 a aussi servi de cadre de validation de la Stratégie nationale de Développement durable (SNDD). L'angle d'intervention de PAGE s'est déroulé autour de trois domaines : l'appui aux politiques macroéconomiques, les programmes sectoriels et le renforcement des capacités institutionnelles.

I- LES ACQUIS DE LA COOPERATION PAGE AU SENEGAL

PAGE a accompagné le Sénégal dans la mise en œuvre de nombreuses activités. Ces activités ont permis l'atteinte de nombreux résultats notamment l'intégration et le renforcement des objectifs de l'économie verte inclusive (EVI) dans la planification du développement économique, la mise en place d'un mécanisme national efficace de coordination de l'EVI, l'identification de possibilités de financement, le renforcement des capacités de mise en œuvre des politiques d'EVI dans tous les secteurs, l'intégration des éléments fondamentaux de l'EVI dans les programmes de formation dispensés par les institutions nationales.

1.1. Outcome 1 : Le Sénégal a renforcé et intégré les objectifs de l'économie verte inclusive (IGE) dans la planification du développement économique sur la base des ODD grâce à une collaboration multi-acteurs

Critère de durabilité 1 : La stratégie nationale de développement a été recadrée conformément aux priorités générales de l'EVI et des ODD

Le Plan Sénégal Emergent (PSE), principale document de référence en matière de politique économique et sociale du Sénégal et ses plans d'actions prioritaires (PAP) 2014-2018 et 2019 – 2023, identifie l'économie verte comme une voie pour atteindre le développement durable. Au niveau du sous-secteur Environnement de l'axe 2, un des quatre objectifs stratégiques ainsi libellé « **préserver les ressources de la biosphère (parcs et réserves naturelles) promouvoir une économie verte et capter des financements pour les emplois verts** », peut représenter un point d'ancrage pour toute initiative en matière d'économie verte.

C'est cette dynamique qui a conduit à l'élaboration du PSE Vert dont PAGE s'est engagé à appuyer la réalisation des objectifs. Le plan d'action de PAGE au Sénégal contribue également aux objectifs de développement durable, notamment à travers les ODD 7 (énergie), 8 (croissance et emploi), 13 (action climatique), et 17 (partenariat).

A côté, le pays a adopté plusieurs documents stratégiques et pris plusieurs initiatives dans le sens d'une meilleure intégration de l'économie verte dans les priorités nationales.

A. Une Stratégie nationale des emplois verts a été élaborée et articulée à la nouvelle politique nationale de l'emploi

PAGE a accompagné le Gouvernement du Sénégal dans la formulation de sa Stratégie Nationale de Promotion des Emplois verts (SNPEV) puis son articulation à la nouvelle politique nationale de l'emploi. Avec comme but la réduction du chômage par des investissements publics et privées accès sur l'économie verte, cette stratégie couvrait la période de 2015 2019, autour de cinq (5) axes :

- le renforcement du cadre législatif institutionnel et réglementaire,
- la création d'opportunités d'emplois verts,
- le Renforcement des capacités humaine,
- le développement d'une politique adaptée de financement,
- la mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation.

Notons qu'avec l'engagement de la Direction de l'Emploi, le concept d'emplois verts a pu être intégrée dans le document de la nouvelle politique de l'emploi. Toujours dans cette même dynamique, la Direction de l'emploi a mis sur pieds un nouveau bureau sur les emplois verts pour mieux se positionner dans son rôle d'acteur de la promotion des emplois verts.

Pour opérationnaliser cette Stratégie, le Ministère de l'Environnement et du développement durable a initié un Programme d'Appui à la Création d'emplois verts (PACEV), qui s'est déroulé sur la période 2015 – 2019.

B. Une Stratégie nationale de Développement durable (SNDD) a été élaborée

La SNDD intègre les dimensions du PSE et de l'Acte III de la Décentralisation ainsi que les Objectifs de Développement durables (ODD) adoptés par la communauté internationale. Sa vision était qu'à l'horizon 2020, les acteurs institutionnels, économiques et sociaux adoptent les principes du Développement durable et reflètent ce paradigme dans leurs modes d'action. Cette vision est déclinée en six axes stratégiques dont l'axe 2 **« promotion de modes de production et de**

consommation durables » offre un point d'ancrage d'actions contribuant au verdissement de l'économie.

Pour son opérationnalisation, la SNDD est assortie d'un Programme National d'Actions pour le Développement Durable (PNAD) dont un des objectifs spécifiques est de promouvoir l'économie verte à travers la création et la mise en œuvre d'un Fonds Climat et Développement Durable.

C. Une Stratégie nationale pour la croissance verte a été élaborée

La Stratégie nationale de croissance verte a été élaboré grâce à l'appui de GGGI. L'agriculture, la foresterie et les autres formes d'utilisation des terres telles que la pêche et l'aquaculture, l'élevage et le tourisme ont été identifiées comme un pôle pour accroître la productivité et la durabilité environnementale. De même, l'industrie verte et inclusive est devenue le pilier de la transformation structurelle de l'économie et de la croissance, grâce à la création de valeur ajoutée dans la production de biens et services écologiques et à l'amélioration de la compétitivité. L'amélioration de la productivité de l'eau, la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que la gouvernance verte et inclusive ont été choisis comme moteurs de cette croissance verte.

D. Le rapport exploratoire sur l'économie verte a été actualisé (REEV 2)

PAGE a accordé son soutien à la réactualisation du rapport exploratoire sur l'économie verte (REEV). Ce rapport rédigé avec le concours du PNUE a permis d'identifier les opportunités qu'offre notre cadre macroéconomique ; cette étude a montré qu'un investissement supplémentaire annuel de 2 % du PIB national dans la transformation verte de ces secteurs clés, ouvrirait d'importantes perspectives économiques, améliorerait la productivité agricole, la couverture forestière et l'offre d'énergie renouvelable ; par ailleurs il ferait baisser les coûts supportés par l'environnement, et stimulerait la compétitivité. Ainsi PAGE a soutenu l'organisation de l'atelier de validation du rapport réactualisé. La motivation de cette réactualisation est liée à la prise en compte du deuxième plan d'action prioritaire (2019-2023) (PAP 2) pour le PSE et l'intégration de la Contribution Déterminée Nationale (CDN). Le soutien technique que PAGE a fourni au cours de ce processus a été essentiel pour garantir que les actions

politiques soient soutenues par une analyse quantitative claire, conduisant à un changement efficace et durable.

E. Des directives, avis et recommandations sur l'économie verte ont été émises par les institutions nationales

Conscients du rôle qu'ils doivent jouer dans la transition vers une économie verte au Sénégal, les élus locaux, les parlementaires et les conseillers du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), ont exprimé la nécessité de disposer d'un document d'orientation stratégique sur l'économie verte qui leur permettrait de mieux asseoir leur positionnement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de promotion de l'économie verte. PAGE, à travers le BIT, a contribué à la concrétisation de ce souhait en fournissant un appui technique lors de la formulation du document en 2015.

Sous un autre registre, il convient de noter l'auto-saisine du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) qui a produit l'Avis n° 2016-04 sur « l'économie verte au Sénégal » où des recommandations sont faites pour :

- un cadre légal plus favorable à la promotion de l'économie verte ;
- le développement d'une véritable économie verte ;
- la promotion et la création d'emplois verts ;
- le renforcement du partenariat, de la synergie des acteurs et la valorisation des résultats de la recherche ;
- une plus grande efficacité en matière de mobilisation des financements et de promotion des investissements verts ;
- pour le recours à la fiscalité et aux instruments économiques pour promouvoir l'innovation.

Sur le plan législatif, le vote de la Loi n° 2020-04 du 08 Janvier 2020, relative à la Prévention et à la réduction de l'incidence sur l'environnement des produits plastiques constitut également un signal fort de l'engagement de l'Etat du Sénégal dans le combat contre la dégradation de l'environnement.

Une autre initiative dans le cadre de la promotion de l'économie verte a été le lancement du Projet d'examen national de l'export vert (ENEV) du Sénégal, qui permet d'évaluer le potentiel de production du pays en vue de soutenir l'émergence de filières vertes et d'exportation à haute valeur ajoutée, répondant aux normes environnementales dans les marchés internationaux.

1.2. Outcome 2 : Le Sénégal a mis en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées sur des preuves en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive

Critère de durabilité 3 : Les capacités de mise en œuvre des politiques d'EVI dans tous les secteurs ont été développées et les capacités d'analyse ont été renforcées

A. Appui au développement de normes, standards compétences et capacités pour la promotion de matériaux locaux et durables dans le secteur de la construction

Dans le cadre du Projet Efficacité Énergétique dans le Bâtiment/ Production de matériaux d'isolation thermique à base de Typha (PNEEB / TYPHA), le PAGE a appuyé la réhabilitation d'un bâtiment bioclimatique et des tests de confort thermique.

En outre les financements du PAGE ont permis de soutenir le projet pilote de mise en place d'une unité de production d'équipement solaires à Méckhé.

B. Plan d'action pour une industrialisation verte de l'Afrique et du Sénégal développé

A ce niveau PAGE a contribué à la réflexion dans l'industrialisation verte, avec des conseils politiques et des lignes directrices sur l'élaboration d'une politique de l'industrie verte en tenant compte de la dimension genre.

En 2015, PAGE a développé pour le compte du Sénégal une étude sur "l'Évaluation de l'industrie verte" dans le pays. Développée en collaboration avec l'Institut des Métiers de l'Environnement et de la Métrologie (IMEM) et avec le soutien du Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM) et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), cette étude analyse les opportunités du Sénégal pour faire avancer l'industrie verte dans divers secteurs tels que le solaire, les biocarburants, la biomasse, les matériaux biosourcés, les procédés industriels ou encore l'eau et l'assainissement. L'étude examine également les obstacles à la transition vers l'industrie verte tels que les contraintes politiques et législatives ou les capacités technologiques et humaines. L'étude fournit enfin des recommandations sur la façon de traiter ces obstacles afin

que le Sénégal réalise sa transition vers l'industrie verte. L'étude recommande en particulier de :

- appuyer la réalisation du diagnostic du PSE au regard des défis de l'industrialisation verte et du changement climatique ;
- appuyer la démultiplication des lignes de financements incitatifs en tenant compte des besoins spécifiques des acteurs industriels, en particulier des PME/PMI ;
- analyser de manière approfondie les contraintes au développement et à la mise à l'échelle des énergies renouvelables et définir des mesures correctives ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre de ces mesures ;
- créer les conditions d'une plus grande réceptivité à la question du développement durable en général, de l'industrie verte en particulier ;
- définir avec l'appui de l'Etat et des partenaires techniques et financiers un plan d'action pour la transition vers l'industrie verte avec des jalons clairement définis.

C. Recommandation sur l'utilisation des revenus pétroliers et gaziers

Le Sénégal a découvert récemment des ressources énergétiques fossiles dans ces océans. Ce qui fait que le secteur du gaz et du pétrole est en train de faire son entrée dans l'économie sénégalaise. PAGE a porté le plaidoyer pour l'utilisation des revenus attendus du pétrole et du gaz pour promouvoir le développement durable et empêcher un effet de blocage des combustibles fossiles. Les travaux analytiques menés dans le cadre du PAGE ont abouti à un rapport sur l'utilisation durable des revenus pétroliers et gaziers, qui devrait sensibiliser le Haut Conseil du Dialogue Social, une entité nationale chargée par le Président du Sénégal de diriger les dialogues nationaux sur le pétrole et le gaz. Grâce à un tel processus, le Haut Conseil devrait pouvoir s'appuyer sur les travaux de PAGE et faire avancer le processus de dialogue et d'élaboration de politiques sur le pétrole et le gaz pour un plus grand développement durable.

C'est ainsi que cette étude a fait l'objet d'une **session spécifique lors de la 15ème Assemblée Plénière du Haut Conseil du Dialogue Social** au mois de juillet 2019. **Les recommandations** issues de cette session du Haut Conseil du Dialogue Social, ont servi d'inputs à la sous-commission du dialogue national qui planche sur les questions liées au pétrole et au gaz au Sénégal.

D. Appui à l'entreprenariat et à la formalisation du secteur des déchets

Dans le secteur des déchets, le Sénégal a aussi bénéficié de l'expertise de l'initiative avec un appui à l'entreprenariat et à la formalisation du secteur des déchets. PAGE a ainsi appuyé l'élaboration d'études de marché (sur la gestion des déchets) et d'études de faisabilité (pour la mise en place d'une coopérative des récupérateurs œuvrant dans la décharge de Mbeubuess). Ces études devraient contribuer à l'objectif du gouvernement du Sénégal de moderniser le site et de le niveler à l'échelle des standards internationaux.

E. Soutien institutionnel au développement d'une industrialisation verte inclusive renforcé

Une table ronde de haut niveau sur l'industrie verte s'est tenue en mai 2017 à Dakar dans le cadre d'une série de concertations politiques organisée par l'Institut de développement économique et de planification (IDEP). La table ronde a réuni des responsables de haut niveau, des représentants d'organisations internationales, des ambassades, des universités et des experts internationaux de divers secteurs, notamment de l'industrie, l'environnement, l'énergie, l'agriculture et les finances. PAGE, en tant que partenaire stratégique du Ministère de l'Industrie et des Mines dans le domaine de l'industrie verte, a appuyé le Sénégal en collaboration avec l'IMEM dans la préparation de sa contribution à la table ronde. La contribution comprenait en particulier les recommandations suivantes incluses au Plan d'action pour une industrialisation verte de l'Afrique et du Sénégal :

- renforcer les capacités de diagnostic approfondi des entreprises industrielles, notamment des PME et PMI, sur la base des critères de l'industrie verte, et définir avec elles et en partenariat avec les institutions nationales un programme de mise à niveau, prenant en compte les spécificités de chaque secteur ;
- renforcer les mesures d'efficacité et d'efficience du cadre législatif et réglementaire et définir, en partenariat avec le secteur privé, les modalités qui permettront un meilleur contrôle des dispositions pertinentes ;
- identifier les nouveaux défis liés à la transition vers une industrie verte et les intégrer dans le cadre législatif et réglementaire ;
- sensibiliser le secteur privé, en particulier les PME et PMI à l'industrie verte ;

- soutenir le dialogue public-privé sur les questions relatives à l'industrie verte ;
- documenter les bonnes pratiques industrielles pour une diffusion ultérieure.

1.3. Outcome 3 : Le Sénégal a renforcé les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte

Critère de durabilité 2 : Un mécanisme national efficace de coordination de l'EVI est mis en place

Au titre des mécanismes, il convient de noter que le Sénégal a mis en place, depuis 2008, une **commission nationale pour le développement durable** chargée de jouer un rôle de catalyseur du développement durable dans le pays et d'assurer une cohérence dans les politiques, plans et programmes et une synergie dans les interventions. A côté, un **comité de pilotage de PAGE** a été mis en place, sous la présidence du Ministère en charge de l'Environnement, avec une composition tripartite, pour assurer le dialogue intersectoriel.

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, PAGE a accompagné l'organisation de la première édition des **journées dédiées à l'Economie Verte**, du 17 au 19 novembre 2015 à Dakar, pour amorcer la mise en place d'un cadre politique et stratégique apte à prendre en charge les défis liés à la transition vers une économie verte au Sénégal.

Dans cette dynamique le Sénégal a pu envoyer, depuis 2014 de nombreuses délégations à l'Académie mondiale sur l'économie verte à Turin ; à la suite de cela, le Sénégal a organisé en 2016 la première édition de **l'Académie Nationale sur l'Economie Verte (ACNEV)**, toujours sous l'égide du PAGE.

L'objectif de l'académie était de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes et à l'amélioration des compétences nationales pour promouvoir l'action en faveur de l'économie verte dans une perspective de développement durable. Autrement dit, il s'agissait à travers cette académie de mettre en place une plateforme nationale réunissant les différents acteurs du développement pour échanger et

partager des connaissances et des expériences sur les bonnes pratiques, les outils et les défis liés à la transition vers une économie verte et inclusive au Sénégal.

Cette **plateforme nationale sur l'économie verte (PNEV)** a été officiellement lancée à l'occasion de la deuxième édition des journées de l'économie verte et un Arrêté ministériel formalisant ses modalités d'organisation et de fonctionnement est en cours de finalisation.

Elle a pour mission de créer et faciliter les conditions d'une concertation entre, notamment, l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile, les universités et institutions de recherche, les syndicats, les partenaires techniques et financiers, les organisations communautaires de base, autour des questions relatives à l'économie verte.

A ce titre, elle est chargée de promouvoir une économie verte inclusive au Sénégal à travers :

- la création d'un espace de dialogue et d'échanges entre tous les acteurs de l'économie verte ;
- l'accompagnement de la recherche et des études sectorielles en lien avec l'économie verte ;
- le soutien aux initiatives pouvant contribuer à la promotion d'une économie verte au Sénégal ;
- la recherche de synergie et de collaborations entre les porteurs d'initiatives vertes ;
- le renforcement de capacités, l'information, la sensibilisation et le plaidoyer en faveur d'une transition vers une économie verte ;
- l'impulsion de partenariats et du réseautage entre acteurs de l'économie verte.

Pour assurer le lead, il est prévu que la Direction des Financements verts et des Partenariats occupe le poste de secrétariat permanent et coordonne les activités qui seront entreprises par la plateforme.
Dans ses missions la plateforme s'organise autour d'instances de réflexion, de décision et d'animation. Elle est organisée en plusieurs organes distincts, à savoir l'assemblée

générale, le comité de suivi et d'orientation, le secrétariat exécutif, le coordonnateur et les cinq pôles.

Les pôles constituent des groupes d'échanges très instructifs et scientifiques, servant de socle aux actions que la plateforme compte réalisée en touchant les aspects macro du développement (emplois et création de richesse) ainsi que les données stratégiques qui permettent de constituer des documents de plaidoyer. Les pôles dans leur rôle d'entité de réflexion et de construction des actions à mener, seront les lieux de discussions et de production scientifique pour soutenir la transition vers une économie verte inclusive.

Les rapports, études et plan de communication thématique initié par les membres de la plateforme, seront disponibles sur le site web, de la plateforme pour une meilleure vulgarisation de l'information auprès des populations qui sont aussi partie prenante dans la transition écologique.

Il est attendu que cette plateforme soit un pilier central dans le développement ultérieur des programmes de soutien à l'économie verte, une fois que PAGE aura achevé son action au Sénégal.

Toujours dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, PAGE a accompagné plusieurs initiatives.

A. Le développement d'une méthode d'estimation et de modélisation des emplois verts a été enclenché

En partenariat avec l'Agence nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD) et GGGI, PAGE appuie le Sénégal dans l'exercice d'estimation et de modélisation des emplois verts, pour comprendre les effets directs, indirects et induits des politiques sur l'emploi ainsi que les besoins en compétences et métiers, en vue d'élaborer des politiques efficaces de formation initiale et continue, ainsi que des systèmes de protection sociale ciblés.

Un atelier méthodologique sur l'estimation statistique des emplois verts a permis d'identifier, après consultation de toutes les parties prenantes, les secteurs à haut potentiel de verdissement de l'économie. Ces secteurs sont : l'agriculture (élevage y compris) ; la foresterie et la sylviculture ; la pêche et l'aquaculture ; le tourisme ;

l'énergie et l'efficacité énergétique ; la gestion des déchets ; la gestion des ressources en eau ; l'industrie ; les bâtiments et les travaux publics.

B. Une formation sur le modèle T21 et la dynamique des systèmes a été faite au profit des sectoriels

PAGE a soutenu en 2018, l'organisation d'un atelier de formation sur le modèle T21 et la dynamique des systèmes au Sénégal, en marge de l'actualisation du rapport exploratoire sur l'économie verte. En effet, le modèle T21 a été adapté pour obtenir le modèle T21-iSDG-sénégal, qui a été utilisé pour simuler le verdissement de l'économie dans le REEV2. Ce modèle est un outil de planification à moyen et long terme, intégrant en toute cohérence les 3 dimensions du développement durable, à savoir l'économie, l'environnement et le social.

Il faut noter que l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) a déjà intégré dans son programme un cours sur la modélisation de la dynamique des systèmes.

Critère de durabilité 4 : D'autres possibilités de financement ont été identifiées et soutenues par des acteurs nationaux et internationaux, et en particulier par les marchés financiers nationaux, les institutions financières et les marchés internationaux des capitaux

PAGE a appuyé le Sénégal dans sa dynamique de développement de mécanismes de financement innovants par l'organisation d'un atelier de formation technique sur le processus d'émission d'obligations vertes au Sénégal, en direction des agents de structures publiques impliquées dans ce processus.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours au niveau du Ministère des finances, du FONSIS et du MEDD sur les possibilités de mettre en place une fiscalité verte pour alimenter un Fonds national climat.

Critère de durabilité 5 : Les éléments fondamentaux de l'IGE sont intégrés dans les programmes de formation dispensés par les institutions nationales

A. Formation de formateurs et d'éco-entrepreneurs en germe verte

L'initiative a aussi accompagné l'organisation d'ateliers de formation de formateurs et d'éco-entrepreneurs en germe verte.

Par le biais du programme GERME, PAGE a renforcé la capacité des maitres formateurs en entreprenariat vert (GERME vert) et soutenu des propriétaires d'entreprises sénégalais à intégrer les dimensions environnementales dans leurs biens et services existants, mais aussi à cultiver et créer de nouvelles entreprises écologiques.

C'est dans cette dynamique qu'en décembre 2018, un atelier de formation à l'entrepreneuriat vert a réuni 37 entrepreneurs bénéficiaires du PACEV - hommes et femmes - de divers secteurs, dont la gestion des déchets plastiques, la fabrication d'équipements solaires et les transports économes en énergie, sur la façon d'intégrer les dimensions environnementales dans leurs fonctions commerciales et de créer des idées d'affaires écologiques. Cette initiative a également permis de constituer un pool de 19 formateurs en GERME vert lors d'une session de renforcement d'un pool de formateurs du Sénégal et du Burkina Faso.

B. Elaboration d'un module de formation en économie verte inclusive pour les cadres de l'administration de l'ENA

L'élaboration d'un module de formation en économie verte inclusive pour les cadres de l'administration de l'Ecole Nationale de l'Administration a constitué un des acquis les plus marquants de cette initiative au Sénégal, permettant ainsi la sensibilisation des futurs décideurs. L'appui technique apporté par UNITAR a permis de formuler sept (7) modules allant de l'histoire des concepts clés jusqu'à l'analyse des enjeux et défis de l'économie verte inclusive au Sénégal.

Il faut préciser que cette activité découle des recommandation de l'étude portant sur la **cartographie des besoins et des capacités institutionnelles d'apprentissage en économie verte inclusive au Sénégal** qui a été menée grâce à l'UNITAR en octobre 2018.

II. POURSUITE DES ACTIONS INITIEES PAR LA PLATEFORME NATIONALE SUR L'ECONOMIE VERTE

Rappelons que depuis 2017, outre les actions de mise en place de la plateforme et de ses premières activités de démarrage, le plan d'action de la plateforme a déjà prévu des actions continues de base, qui poursuivent le partenariat établi avec PAGE comme :

- l'organisation annuelle de l'académie nationale sur l'économie verte ;
- la mise à jour d'une base de données des performances en matière d'économie verte avec une matrice de mesures des indicateurs nationaux de performance ;
- la facilitation d'un dialogue nationale sur la transition énergétique par l'élaboration et le suivi d'une stratégie opérationnelle d'évaluation environnementale des effets et impacts de l'exploitation du pétrole et du gaz vu que le Sénégal à découvert du pétrole récemment ;
- la détermination de la contribution de l'environnement dans le PIB pour une meilleure prise de décision ;
- La tenue des statistiques sur les emplois verts au Sénégal.

Il est potentiellement prévu d'intégrer dans le plan d'action de la plateforme les activités de consolidation du partenariat PAGE suivantes :

- la réactualisation de la stratégie Nationale de promotion des emplois verts est envisagée en conformité avec la nouvelle politique de l'emploi et la Sensibilisation des différents acteurs pour une meilleure appropriation ;
- l'Organisation d'un atelier de méthodologie et d'un atelier de modélisation, suite à l'étude de la comptabilité des emplois verts menée par l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie ;
- atelier de partage du REEV 2 pour vulgariser les données et recommandations retenues dans le rapport ;
- mise à l'échelle des projets verts bancables et la mobilisation de ressources par rapport à la Stratégie nationale pour la croissance verte ;
- renforcement de capacités en matière de modélisation de l'économie verte, et appui à l'intégration d'un module sur la modélisation de l'économie verte dans les curricula de l'enseignement supérieur ;

- appui à la mise en œuvre des résultats des études de marché (sur la gestion des déchets) et études de faisabilité (mise en place d'une coopérative des récupérateurs), réalisés par Wiego/PNUD ;
- appui à l'élaboration d'une politique industrielle et renforcement des mécanismes institutionnels en faveur de la participation des femmes aux industries vertes ;
- Atelier sur l'industrie verte, l'économie circulaire et la chaîne de valeur des déchets ;
- intégration de la modélisation de l'économie verte dans les curricula de formation (syllabus déjà élaboré par UNITAR) / Approfondissement de la formation sur la modélisation ;
- poursuite du coaching et suivi rapproché des entrepreneurs formés ;
- extension de la formation en économie verte aux autres agents de l'administration concernée ;
- mise en œuvre du plan d'action élaboré après la formation sur le processus d'émission d'obligations vertes ;
- Elaboration d'un document d'évaluation de l'impact du COVID dans le processus de transition vers une économie verte et résiliente au Sénégal
- Elaboration d'un plan d'action après COVID (mesure des impacts de COVID nos activités et moyens le plus optimal de faire face à ces impacts)

Concernant le financement de la plateforme, l'arrêté portant création et fixant ses modalités de fonctionnement a précisé ses sources de financement à savoir :

- les contributions volontaires des membres ;
- les contributions des partenaires au développement ;
- les dons et legs.

Il est également prévu un apport financier de la part de la Direction des Financements Verts et des Partenariats, qui compte ainsi appuyer le fonctionnement de la plateforme.

Une réflexion sur la possibilité de financement par d'autres structures publiques est aussi en train d'être menée.

En résumé, la plateforme pourra constituer l'outil adéquat qui permettra non seulement de renforcer les acquis du partenariat PAGE mais surtout d'anticiper et

d’impulser à travers ses instances et ses pôles d’animation, la transition juste et inclusive.

TABLEAU RECAPITULATIF DU PARTENARIAT PAGE AU SENEGAL ET DES ACTIONS DE CONSOLIDATION DES ACQUIS

Produits	Résultats PAGE	Parties Prenantes	Activités passées	Activités en cours ou prévues	Activités potentielles
Le Sénégal a renforcé et intégré des objectifs de l'économie verte inclusive dans la planification du développement économique, sur la base des ODD, grâce à une collaboration multi-acteurs	• **Stratégie nationale des emplois verts et son articulation avec la nouvelle politique de l'emploi**	MEDD(DFVP) /Direction de l'Emploi	La Stratégie nationale des emplois verts est articulée avec la nouvelle politique de l'emploi	La réactualisation de la stratégie est envisagée en conformité avec la nouvelle politique de l'emploi	Sensibilisation des différents acteurs pour une meilleure appropriation
	• **Modélisation des emplois verts**	ANSD/BIT/GGGI	Atelier méthodologique sur l'estimation statistique des emplois verts	Collecte des données et modélisation du potentiel des emplois verts	Organisation d'un atelier de méthodologie et d'un atelier de modélisation
	• **Actualisation REEV 2**	MEDD (DFVP/DEEC) MEPC/ DGPPE ISE	Vulgarisation du REEV2		Atelier de partage du REEV 2
	• **Développement de normes, standards compétences et capacités pour la promotion de matériaux locaux et durables dans le secteur de la construction**	Projet PNEEB/TYPHA	L'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique a déjà intégré un cours sur la modélisation de la dynamique des systèmes		
	• **Stratégie nationale pour la croissance verte**		Elaboration de projets verts bancables et la mobilisation de ressources		Réplicabilité et passage à l'échelle

	• **Directive/Avis**	CESE et Assemblée		Actualisation du plan d'orientation stratégique	
Le Sénégal a mis en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées sur des preuves en adéquation avec les priorités nationale en matière d'économie verte inclusive	• **Plan d'action pour une industrialisation verte de l'Afrique et du Sénégal développé**	MIM; IMEM; MAER; MEDER; MEDD; PSE/BOS.	Développement de la contribution du Sénégal à la table ronde de haut niveau sur l'industrie verte organisée par l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification des Nations Unies (IDEP) en 2017 à Dakar		
	• **Recommandation sur l'utilisation des revenus pétroliers et gaziers**	HCDS	Validation de normes standards et diffusion auprès des utilisateurs	Renforcement de capacités en matière de modélisation de l'économie verte	
	• **Soutien institutionnel au développement d'une industrialisation verte inclusive renforcé**	MIM/Direction de l'industrie ; MEDD ; IMEM	Réalisation d'une étude sur l'évaluation et les perspectives de développement de l'industrie verte	Appui à l'élaboration d'une politique industrielle verte inclusive (contenant en particulier des mécanismes institutionnels en faveur de la participation des femmes aux industries vertes)	
	• **Appui au développement de**		Conseils politiques et lignes directrices sur	Appui à l'élaboration d'une politique	

	l'industrialisation verte	Direction de l'industrie	l'élaboration d'une politique de l'industrie verte tenant compte de la dimension genre	industrielle et renforcement des mécanismes institutionnels en faveur de la participation des femmes aux industries vertes	
Le Sénégal a renforcé les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte	• **Atelier de formation sur le modèle T21**	DGPPE	Formation des cadres de l'administration du Burkina sur le modèle T21	Intégration de la modélisation de l'économie verte dans les curricula de formation (syllabus déjà élaboré par UNITAR)	Intégration de la modélisation de l'économie verte dans les curricula de formation (syllabus déjà élaboré par UNITAR)/ Approfondissement de la formation sur la modélisation
	• **Formation de formateurs et d'éco-entrepreneurs en germe verte**	BIT/PACEV	Coaching des entrepreneurs formés		Poursuite du coaching et suivi rapproché des entrepreneurs formés
	• **Elaboration d'un module de formation en économie verte inclusive pour les cadres de l'administration de l'ENA**	ENA/DGPPE	Formation des cadres de la DGPPE en économie verte inclusive	Introduction du module de formation sur l'économie verte inclusive dans le curriculum de l'ENA	Extension de la formation en économie verte aux autres agents de l'administration concernés
	• **Renforcement de capacités en Obligation verte**	MEDD/DFVP	Atelier de formation technique sur le processus d'émission	Partage du rapport de recommandations	Mise en œuvre du plan d'action

			d’obligations vertes au Sénégal		

III. LA PERSPECTIVE DU DIALOGUE SOCIALE POUR ASSURER LA TRANSITION VERTE INCLUSIVE

Vue les préoccupations du moment pour l'entame d'une transition juste et inclusive, il est important que l'ensemble des acteurs soit associé dès le départ du processus pour les faire adhérer à cette nécessité qui ne présente pas des restrictions et de pertes d'emplois.

L'objectif principal de cette action, est de promouvoir l'implication de toutes les parties prenantes pour une transition verte juste et inclusive.

De manière spécifique, le dialogue social permettra les points suivants :

- bâtir une vision concertée et commune de la transition ;
- renforcer la stabilité sociale ;
- définir les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus ;
- recueillir les attentes et perceptions des parties prenantes (ne laisser personne en rade) par rapport à la transition.

C'est ainsi que le Dialogue social est la voie à suivre, pour étendre au mieux la réflexion autour de la transition verte mais aussi prendre en compte les préoccupations de chaque type d'acteurs (Etat / OSC/ SP/ Syndicats/ Organisations de jeunes et de femmes/ Média/ Collectivités territoriales/ Institutions de formation et de recherche/ Diaspora/ Partenaires techniques et financiers / Institutions de financement…).

De manière concrète, pour une transition verte juste, il est clair qu'l faut consacrer les mesures suivantes :

- Organiser un calendrier et des modalités de rencontres ;
- Définir les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de plaidoyer ;
- Suivre, évaluer et capitaliser les actions menées.

Certes, des blocages peuvent être relever comme :

- asymétrie de l'information

- méconnaissance par certains acteurs des enjeux liés à l'économie verte
- craintes liées à la transition vers une économie verte

➢ cloisonnement des politiques sectorielles

Cependant, l'important est de démontrer les avantages et la valeur ajoutée de la transition verte inclusive à savoir :

- le renforcement de la stabilité sociale ;
- l'identification des obstacles liés à la transition vers une économie verte juste et inclusive ;
- la collaboration intersectorielle et multi acteurs est établie.

La plateforme sur l'Economie Verte étant déjà fonctionnelle, avec des membres actifs, elle sera mise à profit pour démarrer et prendre en charge les actions prévues pour entamer le dialogue social.

Une proposition de calendrier de mise est présentée par le tableau ci-dessous :

Actions	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Année 4**	**Année 5**
Organiser un calendrier et des modalités de rencontres	x				
Recueillir les attentes et perceptions des parties prenantes	x	x			
Définir les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus		x			
Mettre en place une plateforme fonctionnelle et inclusive			x	x	
Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de plaidoyer		X	X		
Suivre, évaluer et capitaliser les actions menées				x	x

Conclusion

Le plan national de développement du Sénégal, Plan Sénégal Emergent, s'est engagé dans une approche globale et inclusive du développement durable, notant que «la satisfaction des besoins sociaux de base est un facteur clé pour promouvoir le développement humain durable et l'économie verte ». Cet engagement a été la base du soutien du PAGE à l'impact transversal au niveau national, aidant le Sénégal à transformer son économie en un moteur de durabilité et d'équité sociale.

La production d'un document stratégique d'orientation nationale sur l'économie verte a été l'occasion de voir toutes les opportunités qu'elle offre. Elle a aussi contribué à l'atteinte des ODD 4,8,9,11,13 et 17.

PAGE a accompagné le Sénégal à mettre en place un cadre institutionnel et stratégique approprié pour asseoir les bases d'une coordination efficace de ces initiatives et une meilleure synergie entre acteurs.

La plateforme nationale sur l'économie verte, constitue un mécanisme national de choix permettant de coordonner toutes ces initiatives qui ont été développées lors du mandat de PAGE afin de perpétuer les activités nécessaires à la transition du Sénégal vers une économie verte inclusive.